



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL  
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

## Structures de gouvernance de l'Accord-cadre

<p><b>Résumé des faits</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures de gouvernance de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (l'« Accord-cadre ») comprennent le Mécanisme régional de suivi, dont le mandat est de superviser la mise en œuvre générale des engagements régionaux, et le Comité d'appui technique, qui se réunit régulièrement pour débattre des questions liées à l'Accord-cadre. Il a été recommandé dans le premier rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre que le Comité d'appui technique et les coprésidents étudient des propositions visant à associer davantage le Mécanisme régional de suivi aux travaux concernant les questions essentielles relevant de l'Accord-cadre afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans la région. Une retraite ministérielle, conjointement organisée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (l'« Envoyé spécial ») et d'autres Garants de l'Accord-cadre, a eu lieu le 10 juillet à Nairobi pour : i) évaluer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre; ii) envisager des mesures concrètes visant à améliorer le fonctionnement des structures de gouvernance de l'Accord-cadre; et iii) envisager des mesures visant à favoriser la prise en main de l'Accord-cadre. Plusieurs recommandations ont été faites à cette occasion, lesquelles sont compilées dans un document final qui sera soumis pour approbation à la sixième réunion du Mécanisme régional de suivi.</li> <li>▪ Les 3 et 4 juin 2015, le Bureau de l'Envoyé spécial et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont aidé le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) à organiser un séminaire national visant à évaluer la mise en œuvre des engagements nationaux pris au titre de l'Accord-cadre. À cette occasion, 83 mesures prioritaires susceptibles de créer un effet de levier visant 26 ministères et 3 institutions indépendantes ont été définies.</li> <li>▪ Les décisions prises lors du séminaire national sur la mise en œuvre des engagements ont été insérées dans le Plan d'action prioritaire 2016 du Gouvernement pour le développement afin de garantir la disponibilité des fonds.</li> <li>▪ Du 3 au 14 août, une double vérification a été effectuée afin de s'assurer que les 83 mesures prioritaires apparaissaient bien dans le budget 2016. Un tableau récapitulatif de l'ensemble de ces mesures et de leur code budgétaire a été établi par le Mécanisme national de suivi.</li> </ul>
<p><b>Analyse</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Gouvernement de la RDC a fait des efforts encourageants pour concrétiser ses engagements. Il adhère de plus en plus à l'Accord-cadre et, sous le patronage du Premier Ministre, le Mécanisme national de suivi et le Ministère du plan de la RDC intensifient leur coopération.</li> <li>▪ Le séminaire national et l'incorporation des 83 mesures prioritaires dans le budget 2016 vont permettre au Mécanisme national de suivi de mener à bien sa mission de suivi et d'évaluation.</li> <li>▪ Les élections qui s'annoncent semblent avoir détourné l'attention prêtée à la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Il est donc nécessaire de créer des occasions de lancer un débat plus large sur la question du désarmement, de la démobilisation, des</li> </ul>



	processus électoraux dans la région des Grands Lacs et de la stabilité régionale.	
<b>Étapes suivantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le document final devra être approuvé à la sixième réunion du Mécanisme régional de suivi, après quoi le Comité d'appui technique se réunira pour donner suite aux décisions et recommandations du Mécanisme régional de suivi, notamment sur les champions des domaines thématiques du Plan d'action régional.</li> <li>▪ Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité de l'ONU convoqueront une réunion sur les éléments armés et les élections dans la région des Grands Lacs.</li> <li>▪ Les partenaires internationaux appuieront davantage la promotion du processus de mise en œuvre des mesures au niveau régional.</li> <li>▪ Le Mécanisme national de suivi élaborera un plan de suivi afin d'encadrer et d'évaluer les 83 mesures prioritaires visant à mettre en œuvre les engagements nationaux pris au titre de l'Accord-cadre.</li> <li>▪ Il faudra renforcer les engagements nationaux et la prise en charge de l'Accord-cadre au niveau provincial en RDC et faire participer davantage l'Équipe de pays des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers.</li> </ul>	
<b>Messages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saluer l'incorporation des engagements nationaux dans le Plan de développement du Gouvernement de la RDC pour 2016 et encourager leur mise en œuvre sans délai.</li> <li>▪ Encourager le Gouvernement de la RDC dans ses efforts visant à s'acquitter pleinement de sa mission de suivi et d'évaluation.</li> <li>▪ Les partenaires techniques et financiers devraient continuer à encourager la mise en œuvre des engagements nationaux pris au titre de l'Accord-cadre et à appuyer le Mécanisme national de suivi.</li> </ul>	
	<b>Auteurs</b>	<b>Diffusion</b>
	<b>Nene Bah et Marc-André Lagrange</b>	
<b>DATE : 14 août 2015</b>		